Le bulletin municipal

COMMUNE DE PONTFAVERGER-MORONVILLIERS

Nov Déc 2022 N°9

INFORMATIONS MUNICIPALES

Chers concitoyens,

La baisse des températures est là pour nous rappeler que nous approchons de la fin de l'année. Heureusement que les médias sont là pour nous le répéter tous les jours ! Nous essayons, avec les moyens dont nous disposons, de vous apporter le plus de bien-être possible et de bien-vivre dans notre commune. Avec nos moyens de communication : bulletin municipal, site internet, application intramuros, facebook, écran, nous vous informons en toute transparence de nos décisions. Il est important pour nous d'être à votre écoute afin de correspondre au mieux à vos attentes.

Certains sont inquiets des éventuelles coupures d'électricité. A ce jour, nous n'avons reçu aucune information particulière. Bien sûr, si elles arrivent en priorité à la mairie, nous vous en informerons avec tous nos moyens de communication disponibles.

Comme tous les ans, nous engageons beaucoup de travaux dans notre commune mais sans jamais avoir recours aux emprunts, sans grever notre budget et sans augmenter les taux d'imposition communaux. Suite aux fortes augmentations des coûts de main-d'œuvre et fournitures, nous prendrons peut être un peu de retard pour renégocier les devis qui n'ont pas encore été validés.

Au nom de tout le conseil municipal, je vous souhaite de belles et joyeuses fêtes de fin d'année

Le maire Damien Girard

- Réfection toiture – 9 rue Pérard Noizet

Le Maire expose la nécessité de lancer rapidement des travaux de réfection de la toiture du bâtiment sis 9 rue Pérard Noizet.

En effet, suite aux différents sinistres (infiltration d'eaux pluviales) survenus sur ce logement communal et compte-tenu de l'approche de la période hivernale et pluvieuse, il y a urgence à intervenir pour la réfection de la toiture. Il informe qu'il convient de désamianter la toiture avant l'intervention du couvreur. Il présente les différents devis reçus pour le désamiantage et la réfection de la toiture.

Le Conseil municipal décide de retenir les devis de l'entreprise SARL Berweiller d'un montant de 14 081,46 € HT pour la partie basse de la toiture et de 50 761,85 € HT pour la partie haute de la toiture, et de l'entreprise Techniqu'Process' Amiante d'un montant de 14 649,36 € HT pour le désamiantage de la toiture.

Le Maire est autorisé à signer les devis et à engager les travaux.

ADOPTÉ : à la majorité des membres présents, 19 POUR.

- Marché public – Réhabilitation de la bibliothèque et de la salle associative

Le Maire rappelle le projet de travaux de réhabilitation de la bibliothèque et de la salle associative. Il explique qu'un marché public a été lancé en ce sens. Le montant des travaux était estimé à 292 062,82 € HT.

L'ensemble des offres du marché reçu s'élève à 362 000,35 € HT, soit près de 25 % de plus que l'estimatif. Compte-tenu de ce montant, la commission d'appel d'offres propose de déclarer le marché sans suite, de retravailler sur le cahier des charges avec Mme DUBOIS Pascale, architecte et maître d'œuvre, et de relancer prochainement un nouveau marché public modifié.

Le Conseil Municipal décide de déclarer sans suite ce marché public et de relancer prochainement un nouveau marché public modifié.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents, 19 Pour.

Conseils Municipaux des 8 novembre et 6 décembre 2022 :

- Réfection toiture – 9 rue Pérard Noizet
- Marché public Réhabilitation de la bibliothèque et de la salle associative
- Organisation du temps de travail – Service technique
- Demande de subvention – DGD 2023
- Déclaration d'intention de travaux – Raccordement assainissement
- Travaux complexe sportif
- Concours décorations de Noël
- Saint Nicolas
- Atelier compostage
- Décorations de Noël CMJ
- Entretien des trottoirs
- Stickage bacs de tri
- Cérémonie 11 novembre
- Nouveautés Bibliothèque
- Noël des aînés
- Elections CMJ
- Marché de Noël 17 et 18.12.22
- Rencontre Père Noël
- Don du sang 27.12.22
- Marché de Noël caritatif
- Activ' :
  - ⇒ Cinéligue
  - ⇒ Vente de bulbes
- EcoWatt

Prochain Conseil Municipal le 10 janvier 2023 à 19h30 à la Mairie.

Prochain Conseil Municipal des Jeunes le 16 décembre 2022 à 18h à la Mairie.

- Organisation du temps de travail – Service technique

Le Maire explique à l'assemblée qu'il souhaite modifier l'organisation du temps de travail du service technique communal. Il convient, par conséquent, de fixer les modalités de cette organisation et la liste des emplois concernés. L'objectif est de mettre en place une période « été », de mai à octobre, avec des horaires allongés afin de faire face au surcroît d'activité et une période « hiver », de novembre à avril, avec des horaires allégés. En effet, les services techniques ont vocation à exercer par saisonnalité (fleurs, tonte…). Le Maire propose à l'assemblée de fixer l'annualisation du temps de travail par cycle pour le service technique communal comme suit :

- De mettre en place les horaires annualisés suivants :

- PERIODE ETE – De mai à octobre : semaine 1 : du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (40h00/semaine), et semaine 2 : du lundi au jeudi, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h00 à 13h00 (37h00/semaine), soit une moyenne de 38h30 par semaine.
- PERIODE HIVER : De novembre à avril : du lundi au jeudi, de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 12h00, soit 31h30 par semaine. Ainsi, la durée hebdomadaire de service moyenne retenue sera de 35h00, dans le respect des 1607 heures annuelles de travail effectif et permettra de lisser la rémunération sur cette base.

- De fixer la liste des emplois concernés comme suit : Emplois relevant de la filière technique : Adjoint technique Adjoint technique principal 2ème classe Adjoint technique principal 1ère classe Technicien
- De mettre en place cette organisation à compter du 1er janvier 2023.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents, 19 Pour.

- Demande de subvention – DGD 2023

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet relatif à l'extension des horaires d'ouverture de la bibliothèque municipale de Pontfaverger-M. Cette extension de 4 heures par semaine (2h00 le mercredi matin et 2h00 le samedi après-midi) sera appliquée à compter du 1er février 2023 et permettra de répondre à une demande des administrés. L'ensemble du projet envisagé est évalué à 10 610 €/an (coût salarial, éclairage, chauffage et ménage des locaux).
Le Conseil Municipal adopte le projet d'extension des horaires d'ouverture au public tel que présenté ci-dessus et demande l'inscription du dossier de subvention au programme 2023 de la DGD – Concours particulier pour les bibliothèques.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents, 19 Pour.

- Déclaration d'intention de travaux – Raccordement assainissement

Le Maire expose à l'Assemblée la nécessité de réaliser les travaux de raccordement assainissement - Route de Vouziers. L'objectif est de permettre l'accès à l'assainissement collectif pour les habitations et les entreprises situées entre le 22 et le 30 route de Vouziers (8 maisons et 2 entreprises).
Les travaux de raccordement au réseau d'assainissement relevant de la compétence du Grand Reims, il convient de formuler une déclaration d'intention pour la réalisation de ces travaux. Selon le tracé retenu pour la réalisation de ces travaux, le Maire précise qu'une convention ayant été signée avec la SNCF, il est tout à fait possible de raccorder les habitations à partir de la rue du Bois de Bar.
Le Conseil Municipal approuve la réalisation des travaux de raccordement assainissement route de Vouziers et demande la prise en compte et la réalisation de ceux-ci par le Grand Reims.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents, 19 Pour.

Interruption travaux du Complexe sportif

Les travaux du Pumptrack et du City Stade sont interrompus jusqu'au printemps prochain car les entreprises de goudronnage à chaud sont fermées en hiver. Merci de respecter les pistes qui sont en sable et sont très fragiles et dangereuses sans leurs couches de finition en enrobé.
Le chantier est fermé par des barrières pour ne pas accéder aux pistes.
Le site est en vidéosurveillance, l'entrée est interdite sur le chantier.

Présents au Conseil Municipal :

- BRAU François-Xavier
- BUAT Frédérique
- CLAUDE Ludovic
- COUSINAT Karen
- DELAVACQUERIE Nathalie
- DEMONGEOT Benoît
- ETCHEVERRY Marie-France
- GAPE Amélie
- GIRARD Amaury
- GIRARD Damien
- GOUYON Emmanuel
- LANOTTE Frédéric
- LECLERC Manuel
- MAHUT Corinne
- PREVOST Dany
- USALUPPI Mélodie

Absents excusés :

- BESSON Dominique (pouvoir transmis le 06.11.22 et 08.12.22)
- CERCEAU Sophie (pouvoir transmis le 06.11.22 et 08.12.22)
- COURTY Aline (pouvoir transmis le 06.11.22 et 08.12.22)
- COUSINAT Karen (pouvoir transmis le 06.11.22)
- DELAVACQUERIE Nathalie (pouvoir transmis le 06.11.22)
- DEMONGEOT Benoît (pouvoir transmis le 06.11.22)
- GAPE Amélie (pouvoir transmis le 08.12.22)
- USALUPPI Mélodie (pouvoir transmis le 06.11.22)

Bibliothèque municipale

Horaires habituels d'ouverture :

- Mardi de 10h à 12h
- Mercredi de 14h à 17h
- Jeudi de 16h à 18h30
- Samedi de 10h à 12h

Catalogue en ligne http://pontfaverger-moronvilliers-pom.c3rb.org/

Concours de décorations de Noël organisé par le CCAS et le Conseil Municipal des Jeunes

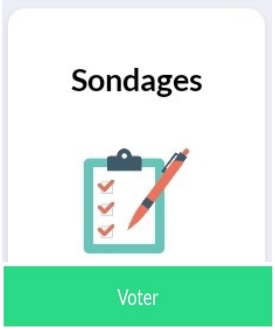

Le CCAS et le CMJ vous proposent le 5ème concours de décorations **de Noël extérieures LUMINEUSES OU NON**. Envoyez votre photo par mail à mairie.pontfaverger@wanadoo.fr en indiquant votre adresse.
Nous publierons pour vous sur IntraMuros. Les 3 photos ayant récoltées le plus de points par le jury de jeunes du CMJ (60 %) et de **votes sur le sondage IntraMuros (40 %)** seront récompensées par les prix suivants :
- 1er prix : un colis du Moulin de la Prosne
- 2ème prix : une bouteille de champagne
- 3ème prix : 1 Boîte de chocolats Léonidas

Remise des prix le samedi 17/12/22 à 12h.
Date butoir des candidatures et des résultats le 16/12/22 à 16h30.

Saint-Nicolas organisé par SLP et le CCAS

Saint-Nicolas était de passage à Pontfaverger-M, ce samedi 3 décembre accompagné du Père Fouettard. Plus de 60 enfants les ont suivi essayant d'attraper les bonbons, lancés par Saint-Nicolas lors du défilé. Puis parents et enfants se sont réunis à la salle Pierre et Gisèle Rodrigue pour assister au spectacle "Adama et la Dame des neiges ", joué par Le Théâtre du Cheval Bleu. Pour finir cette sympathique après-midi, un goûter a été servi aux enfants, par les membres du CCAS, et un vin chaud a été offert aux parents. Un grand merci à tous les participants, à la troupe, à SLP, aux membres du CCAS et à tous les bénévoles.

Atelier d'initiation au compostage

Samedi 26 novembre, à la mairie, a eu lieu l'atelier d'initiation au compostage. Celui-ci vous avait été proposé par le biais du bulletin municipal et a permis à 24 personnes d'avoir des connaissances plus approfondies sur le compostage. Un café d'accueil avec galettes ardennaises et brioche a rendu ce moment encore plus convivial. Merci beaucoup aux 2 formateurs présents, qui ont su mettre à l'aise les participants et être à leur écoute. Beaucoup de questions ont été posées, et les participants ont reçu à la fin de la formation, un bio seau et un composteur afin de mettre en pratique toutes les notions et conseils donnés au matin. De futurs ateliers seront proposés sur d'autres thèmes écologiques le samedi 25 mars 2023, nous communiquerons prochainement pour les inscriptions.

Décorations de Noël faites par les CMJ et la commission fleurissement

La commission fleurissement avec les bénévoles et des enfants du CMJ se sont retrouvés le samedi 3 décembre pour mettre en place dans le village, les décorations de Noël, fabriquées par eux-mêmes. Vous pourrez retrouver toutes ces décorations à différents endroits du village, qui nous espérons égayeront vos fêtes de fin d'année. La scène de Noël face à la Mairie remplace le traditionnel grand sapin et permet de mettre en scène le chalet du Père Noël pour une scène de photo, merci de respecter le lieu et les décorations faites par vos enfants.

Entretien des trottoirs

En cas de neige, de verglas, de stagnation de feuilles et de boues, nous vous remercions de bien vouloir procéder au nettoyage du trottoir situé devant votre habitation pour la sécurité de tous. Pour rappel cet acte est de votre responsabilité pour votre trottoir, la collectivité gère uniquement l'entretien des voiries. Sel à votre disposition, Rue Thiers, derrière la Mairie.

DIRECTION DES DÉCHETS ET DE LA PROPRETÉ
PÔLE EST
GRAND REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

Stickage des bacs de tri par les agents du Grand Reims

Nous vous informons que les agents du Grand Reims, en charge d'apposer le nouvel autocollant des consignes sur tous les bacs de tri, interviendront dans notre commune à partir du lundi 28 Novembre 2022.
Des passages seront nécessaires pendant plusieurs semaines afin de sticker l'ensemble des bacs, car tous ne sont pas présentés à la collecte chaque semaine.
Nous vous précisons que les agents travaillent majoritairement de nuit afin de pouvoir intervenir sur les bacs, avant le passage du camion de collecte des déchets.

Cérémonie du 11 novembre 2022

Nous sommes très reconnaissants envers M Denis Rouy, M. Roger Schweitzer, M. Bernard Bosello et M. Damien Guillemin, pour leur participation musicale lors de la cérémonie de commémoration du 11 novembre. C'est par une belle matinée ensoleillée que les élus, les pompiers, les membres de l'ancienne fanfare, un représentant de la gendarmerie, les enfants du Conseil Municipal des Jeunes, leurs parents, des anciens élus, des Pontfabriciens, se sont retrouvés pour honorer les combattants morts et les victimes civiles pendant la guerre 1914-1918. Merci à toutes ces personnes de leur présence, et un très très grand merci aux membres de l'ancienne fanfare qui nous ont fait la surprise de revenir pour une « dernière » fois. Nous espérons beaucoup qu'il y ait encore plusieurs « dernières » fois.

La commémoration de l'armistice de la Première Guerre Mondiale, a été suivie de la mise à l'honneur de 3 pompiers du village.

M. Dario Tonizzo a pris sa retraite après 30 ans de service. Il passe au grade supérieur de sergent et reçoit de la part du Lieutenant Denis Rouy, ancien chef des pompiers, la médaille d'honneur des sapeurs pompier échelon or.

M. Damien Girard a pris également sa retraite après 25 ans de service. Il passe au grade supérieur de sergent.

M. Mickael Lubiato, après 20 ans au centre de Pontfaverger-M continue son engagement au centre d'incendie et de secours de Machault, suite à son déménagement.

Nous sommes fiers et reconnaissants de leur travail accompli le long de toutes ces années, nous ne pouvons que saluer leurs implications et leurs engagements.

Du nouveau à la bibliothèque :

En raison de travaux programmés à la bibliothèque, la semaine du 19 au 23 décembre sera consacrée à sa nouvelle implantation. Ce qui nous oblige à une fermeture du samedi 17 décembre 2022 à midi au mardi 3 janvier 2023 inclus.

La réouverture aura donc lieu de mercredi 4 janvier 2023 et nous aurons le plaisir de vous accueillir dans les nouveaux locaux au **1 rue de la République** (ancienne poste, ancien Grand Reims).

Vous aurez aussi le plaisir de faire connaissance d' **Ingrid**, votre nouvelle bibliothécaire. Marie-Olivia sera encore là pour l'accompagner dans sa prise de fonction.

Courant janvier, nous vous informerons de changements au niveau des horaires d'ouverture.

Noël des aînés organisé par le CCAS

Samedi 10 décembre 166 colis gourmands ont été préparés par 14 membres du CCAS, puis ont été distribués aux domiciles des aînés du village.

Le lendemain midi, 78 convives se sont retrouvés, autour d'un délicieux déjeuner préparé par la Toque Champenoise, dans la bonne humeur, ce repas dansant fut fort apprécié.

URGENT CANDIDATURE ET ÉLECTION CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES 2022 2024

Date limite pour votre candidature vendredi 16.12.22 18h

Tous les candidats souhaitant être élus sur le prochain mandat sont conviés le vendredi 16.12.22 18h à la salle Souverville pour constituer la liste électorale et organiser les élections.

Le CMJ, c'est quoi ?

14 à 16 enfants pontfabriciens (âgés de 9 à 16 ans). Elus pour 2 ans, 4 réunions environ par an (selon votre calendrier scolaire et votre rythme) présidées par M. le Maire, une adjointe et un conseiller municipal et des ateliers participatifs.

Les jeunes élus représentent leurs camarades et travaillent sur des idées et des projets pour notre village, comme les loisirs, le vivre ensemble, la prévention, la culture, la solidarité, la citoyenneté, l'environnement, ...

Sur les 2 prochaines années les élus municipaux vont notamment collaborer avec les CMJ sur le complexe sportif avec son pumptrack, la création de la médiathèque et de la maison des services, la sécurité, la création de décorations festives et de manifestations, la biodiversité et la préservation de l'environnement, ...

Qui peut être candidat ?

Les enfants habitant Pontfaverger-M, âgés de 9 à 16 ans (du CM1 à la première) ayant rempli une fiche de candidature avec les autorisations parentales avant le 16/12/2022. Fiche à remplir disponible sur intra-Muros ou en Mairie.